

AU COEUR de notre action

Les professionnelles en soins

Le plan d'action favorise une vie syndicale active chez les membres. Il assure une présence dynamique du SPSQ dans l'ensemble de ses unités locales. Chaque action fait du SPSQ, une organisation portée à la défense des droits et revendications des membres.

Santé

Le dossier «santé» permet d'assurer aux membres de la catégorie I une présence à tous les lieux de pouvoir afin de faire valoir leur expérience et leur expertise dans le réseau de la santé. Pour le SPSQ il est plus que jamais nécessaire que les professionnelles en soins prennent la parole afin d'occuper pleinement la place qui leur revient. À cet effet, le SPSQ intervient à différents paliers :

- Représentation politique auprès des Agences de la santé et des services sociaux, dans le cadre de la planification de la main d'oeuvre.
- Implication des représentantes syndicales dans la planification de la main d'oeuvre et l'organisation du travail au palier local.
- Représentation auprès de l'OIIQ, l'OIIAQ et de l'OPIQ.

Communication-information

- Représentation politique auprès des conseils d'administrations des établissements.
- Soutien pour la mise en place de l'équipe de communication.

Organisation syndicale

Fournir les outils favorisant une vie syndicale active au niveau local et régional constitue la priorité de ce dossier.

Devant les nombreuses tâches qu'une équipe locale doit accomplir, le SPSQ intervient en offrant notamment :

- Support dans le recrutement de représentantes locales.
- Support aux équipes locales dans l'élaboration des dossiers spécifiques.
- Formation aux militantes.
- Production de documents pertinents.
- Suivi des instances régionales et fédérales.

Relations de travail

Le SPSQ par le biais de ses équipes locales et des conseillères en Relations de travail, joue un rôle primordial dans la défense et l'amélioration des conditions de vie et de travail des membres qu'il représente.

Condition féminine

Défendre et promouvoir les droits des femmes et des travailleuses constitue l'objectif premier de ce dossier. Le SPSQ assure donc la promotion et le développement de ce dossier fédéral. À ce titre, il s'est engagé en vertu de ses règlements à lutter contre toute forme de violence.

SST

Au chapitre de la Santé et de la Sécurité du Travail, le SPSQ assure la promotion et le développement de ce dossier en collaboration avec la FIQ.

Négociation nationale

Le SPSQ fait en sorte que les revendications des ses membres soient défendues. Il assure tout au cours de la négociation nationale le rôle du support et de mobilisation des membres et des équipes locales :

- Participation aux assemblées de membres.
- Suivi des instances fédérales.

Négociations privées

Ayant à l'intérieur de ses rangs des établissements privés, le SPSQ fait en sorte que les revendications des membres soient défendues. Il participe au processus de la négociation et assure le rôle de support et de mobilisation des membres et des équipes locales.

Nos SERVICES

- Banque de libérations supplémentaires.
- Caisse syndicale.
- Formation de base aux nouvelles équipes locales.
- Montage et production de journaux, tracts et tous documents pertinents.
- Service de secrétariat aux équipes locales.
- Informatisation des équipes locales.

Un syndicat régional
FORT ET DYNAMIQUE

Un regroupement
SIGNIFICATIF



**Syndicat des professionnelles
en soins de Québec (SPSQ)**

8155, 1^{ère} Avenue, Québec (Québec) G1G 4B8

Téléphone : 418 628-2600 | Sans frais : 1 800 463-4566

Télécopieur : 418 628-0221 ou 1 877 628-0221

Courriel : info@spsq.org | Site internet : www.spsq.org

FORTES ET UNIES
dans l'action



**Syndicat des professionnelles
en soins de Québec (SPSQ)**

Le SPSQ c'est...

Près de 7000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et puéricultrices à l'oeuvre dans divers établissements :

CHP / CR / CSSS / EPC / EP / **Affilié à la FIQ**

UNE FORCE ET UNE CRÉDIBILITÉ
indéniables

Nos PRINCIPAUX rôles

- Assurer et soutenir la mobilisation et la conscientisation des membres.
- Assurer la représentation politique au niveau local, régional et fédéral.
- Répondre aux besoins des équipes locales et soutenir la vie syndicale dans les établissements.
- Défendre les intérêts professionnels, économiques, sociaux et éducatifs de ses membres.

FARDEAUX DE TÂCHES
des gains importants dans nos établissements



Des PROFESSIONNELLES EN SOINS bien outillées

- » avec
- Le plan d'action régional.
 - Les ressources financières.
 - Les ressources humaines.
 - Les services de secrétariat.

Des PROFESSIONNELLES EN SOINS bien informées

- » avec
- L'Entre-Nous.
 - Les brochures.
 - Les dépliants.



Des PROFESSIONNELLES EN SOINS bien préparées pour vous représenter

- » avec
- Le support des ressources humaines nécessaires.
 - Des sessions de formation adaptées à vos besoins.

Des PROFESSIONNELLES EN SOINS regroupées régionalement

- » pour
- Défendre nos intérêts professionnels.
 - Développer des concertations régionales.
 - Promouvoir les conditions de travail des professionnelles en soins.

» **DES PROFESSIONNELLES
EN SOINS**
présentes à tous les paliers
**LOCAL, RÉGIONAL
ET FÉDÉRAL.**

DES STRUCTURES DÉMOCRATIQUES ET DÉCISIONNELLES

L'implication des membres dans la prise de décisions constitue une priorité dans nos structures décisionnelles. Chaque établissement est représenté par des professionnelles en soins déléguées qui siègent à l'assemblée générale des déléguées. Leur nombre est déterminé au prorata du nombre de membres par établissement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Équipe locale

L'assemblée générale des membres est l'instance où sont convoquée toutes les membres de la catégorie I de votre établissement. Elle a, entre autres, comme pouvoirs :

- D'élire les représentantes locales (équipe locale).
- De prendre toutes les décisions relatives à l'unité locale.
- Recevoir les sujets de consultation et faire les recommandations aux instances appropriées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉES

Membres du CA et des conseillères FIQ militantes déléguées

L'assemblée générale des déléguées est l'instance suprême du Syndicat et elle se tient au moins une fois l'an. Les déléguées de l'assemblée générale se réunissent notamment pour :

- Élire le conseil d'administration.
- Adopter le plan d'action régional et déterminer les priorités régionales.
- Adopter le bilan financier et les prévisions budgétaires.
- Établir l'orientation des politiques générales.
- Modifier les règlements et fixer la cotisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente V.P. infirmière V.P. infirmière auxiliaire V.P. inalothérapeute Secrétaire Secrétaire adjointe Trésorière

Le conseil d'administration administre le SPSQ dans le cadre des décisions et orientations prises par l'assemblée générale. Il a entre autres comme pouvoir :

- D'assurer les représentations politiques.
- D'exécuter les décisions prises par l'assemblée générale des déléguées.
- De préparer les plans d'action et les prévisions budgétaires.